AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Association Valaisanne pour l'Interprétariat Communautaire

Journée «Maternités Difficiles»

Sion, 19 novembre 2021

Faire appel à un interprète communautaire qualifié, c'est éviter les malentendus, c'est gagner en temps et en qualité, c'est économiser de l'énergie et…de l'argent.

Programme

1. Interprétariat communautaire – un pont entre les cultures
2. AVIC
   - Histoire et ancrage
   - Prestations
   - Qualité de l’interprétariat
   - AVIC en chiffres
3. Enjeux

1. L’interprétariat communautaire

Une traduction par-delà les langues et les cultures

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Pour le soignant, il est impossible de connaître et de s’adapter à toutes les cultures

D’où la nécessité d’instaurer un dialogue direct, transparent et constructif avec la patiente et sa famille.

L’interprète communautaire formé est un outil précieux

1. L'interprétariat communautaire

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Les interprètes communautaires professionnels

- font appel à leur **connaissance des langues** et **des cultures**, ainsi qu'à leur propre **expérience de migration**
- **identifient les difficultés de communication et les conflits potentiels dus à des facteurs interculturels**, structurels, sociaux ou autres, et sont en mesure de réagir de manière adaptée à la situation
- Ils connaissent **les structures sociales et institutionnelles** des deux pays et peuvent faire des liens qui améliorent la compréhension des bénéficiaires.

Ils contribuent à créer un **climat de confiance** lors du trialogue et savent prendre le recul nécessaire.

L'interprétariat communautaire professionnel contribue
à un accès égalitaire aux soins

1. L'interprétariat communautaire

Une traduction par-delà les langues et les cultures

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Ainsi, les interprètes communautaires AVIC :

- travaillent dans des contextes **délicats sous respect des principes d'éthique professionnelle**
  - secret professionnel, multipartialité, transparence, formation continue, …
- sont en mesure de prendre le **recul nécessaire** leur permettant d'intervenir **dans des situations douloureuses,** reflétant parfois leur propre expérience de migration
  - le recours à des proches pour faire la traduction est à déconseiller

⇒ **Un apport particulièrement précieux dans des situations de maternité avec des personnes migrantes**

1. L’interprétariat communautaire

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

On ne s’improvise pas interprète communautaire

Interprète communautaire, une profession à part entière :

- Code déontologique national
- Curriculum de formation spécifique et national
- Formation continue requise
- Supervisions régulières

2. AVIC : Histoire, Mandats, Structure

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

- L'AVIC est née en 2002 de **l'initiative d'un groupe de migrants** résidants en Valais

Mandats:

- l'AVIC repose sur **des valeurs de solidarité et d'entraide** envers les diverses communautés migrantes
- L'AVIC est toujours **à la recherche de la qualité dans son travail**
- L'AVIC œuvre/sensibilise pour un interprétariat de qualité

- L'AVIC, **une gestion et une facturation unique** pour l'accès à des professionnels de l'interprétariat en une quarantaine de langues

2. AVIC : ancrée en Valais et en Suisse

- L'AVIC est subventionnée par le canton du Valais et de la Confédération dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC) dès la création de ce dernier en 2014. Ces mandats lui ont été attribué grâce à la qualité de son travail.
- L'AVIC est membre d'INTERPRET : l'Association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle.
- Contact régulier avec les Services cantonaux d'interprétariat d'autres cantons romands.

2. Les prestations de l'AVIC

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Promouvoir une communication de qualité

- **Interprétariat communautaire** :

  Une soixantaine d'interprètes communautaires effectuent des traduction orales sous forme de trialogues dans une **quarantaine** de langues :

  - albanais, allemand, amharique, anglais, arabe, arménien, bosniaque/croate/serbe, chinois, espagnol, farsi, italien, kurde badini, kurde kurmanci, kurde sorani,, lingala, macédonien, mongole, pachto, polonais, portugais, roumain, russe, somali, tamoul, thaï, turc, tigrinya, urdu, vietnamien, etc.

- **Traductions écrites** dans une douzaine de langues

  Plusieurs interprètes de l'AVIC sont également au bénéfice de qualifications leur permettant d'effectuer des traductions écrites. La traduction AVIC de documents officiels est acceptée par les autorités civiles et judiciaires.

2. AVIC : Condition pour la qualité de l'offre

Ne s'improvise pas interprète qui veut

Conditions pour garantir la qualité de l'offre

- l'Association valaisanne d'interprétariat communautaire (AVIC)

  La recherche de la qualité est un processus dynamique, un but sans cesse renouvelé.

a. Procédure de sélection des interprètes

b. Encadrement des interprètes

c. Code déontologique professionnel suisse

d. Formation professionnelle, formation continue

2. AVIC : Condition pour la qualité de l'offre

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Ne s'improvise pas interprète qui veut

a. Procédure de sélection

La selection des interprètes communautaires AVIC est organisé :

- en 4 étapes,
- avec des critères d'admission définis.

1. Offre de service
accusé de réception, 1er tri
candidat-e / coordinatrice

Offres de service (candidat-e) souvent spontanées

- à envoyer **par écrit** (*email ou courrier postal*), avec curriculum vitae, à ariane.montagne@interpretavic.ch

Accusé de réception et premier «tri» ***(coordinatrice)***

- **Première estimation des besoins** pour la langue et la région concernée avec le service d'interprétariat et sur consultation des statistiques des six derniers mois

puis

- **Entretien téléphonique avec le/la candidat-e** ***(coordinatrice)***

Informations à donner par téléphone : *Brève présentation de l'AVIC, profil requis, procédure, etc.*
Par ailleurs: *Sonder la motivation du/ de la candidat-e, sa disponibilité à suivre une journée d'introduction et à assister aux supervisions*
Donner une première estimation grossière d'un éventuel besoin en heures par année: ***Pas de faux espoirs!***

Si la candidature est intéressante mais les **besoins pour l'instant inexistants**
Proposition de garder le dossier en attente et de recontacter le/la candidat-e si la situation changeait
Confirmation de la coordinatrice par email au/à la candidat-e / information au Comité que la candidature est en attente

si le/la candidat-e reste intéressée et si un besoin minimum semble garanti dans la langue concernée

2. Entretien de clarification / Préparation de la décision du Comité
coordinatrice / interprète de référence

Entretien candidat-e / interprète de référence / coordinatrice

Informations *à donner à l'entretien (entre autres) : Cahier des charges - Code déontologique - Obligation de suivre un cours d'introduction (huit heures) - Supervision/cours de vocabulaire médical - Suivi par un-e interprète de référence pendant les 3-5 premières heures d'engagement - Adhésion à l'AVIC*

Préparation de la décision du Comité

- Synthèse de la situation et appréciation de l'interprète de référence et de la coordinatrice *(Premières impressions, motivation du/de la candidat-e, besoins - recommandation au Comité)*

Selon l'issue de l'entretien, **information aux interprètes de l'AVIC de même langue d'interprétariat,** que leur cercle pourrait s'élargir

3. Décision du Comité

Décision

a. Soit refus motivé

b. Soit candidature en attente (pas de besoin suffisamment avéré pour l'instant mais l'AVIC garde volontiers le dossier et reprendra contact si la situation change)

c. Soit admission en tant qu'interprète communautaire et inscription à la journée d'introduction

4. Suivi
Interprète de référence
coordinatrice
Comité

Bilan après 3-5 heures d'interprétariat

Entretien candidat-e / interprète de référence / coordinatrice

- Appréciation personnelle (candidat-e) et de l'interprète de référence
- Évtl. proposition de prolonger le suivi par l'interprète de référence

Information au Comité qui peut - si nécessaire – décider l'introduction de mesures supplémentaires ciblées

2. AVIC : Condition pour la qualité de l'offre

Ne s'improvise pas interprète qui veut

b. Encadrement

Pour chaque interprète AVIC :

- Soutien personnalisé
- Suivi des feedback des clients et de l'interprète
- Suivi personnalisé du curriculum de formation
- Formation continue adaptée
- Démarches administratives, conformes à la legislation
- Etc.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires. C'est en réflechissant sur le travail accompli qu'on peut s'améliorer.

à coordination@interpretavic.ch ou 079 726 36 69

2. AVIC : Condition pour la qualité de l'offre

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

c. Code déontologique professionnel suisse :

Les interprètes communautaire AVIC sont tenus à suivre les principes suivants :

- **Impartialité - multi partialité**
- **Confidentialité – secret professionnel**
- **Transparence (traduction complète)**
- Clarté des rôles
- Professionnalisme
- Réflexion
- **Formation continue**

2. AVIC : Condition pour la qualité de l'offre

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Ne s'improvise pas interprète qui veut

d. Formation interne

- Journée d'introduction des nouveaux interprètes (Code professionnel, techniques d'interprétariat)
- Supervisions : l'AVIC offre des supervisions mensuelles à tous ses interprètes communautaires. Au besoin, des supervisions individuelles sont organisées.

  Garante de la qualité des prestations de l'association, la supervision offre un espace d'échange de bonnes pratiques aux interprètes confrontés à des situations parfois extrêmement délicates. La participation à des supervisions de groupe leur permet de se libérer de charges émotionnelles lourdes, et de mener une réflexion approfondie sur leur fonctionnement professionnel, afin d'en mieux gérer les exigences.
- Formations internes sur des thèmes spécifiques :
  - liés à l'interprétariat - Ex. cours d'introduction à l'interprétariat par téléphone (2020), …
  - En relation à une institution, une profession, une thématique - ex. Mesures de l'enseignement spécialisé Valais, Sensibilisation aux violences domestiques, Vocabulaire médical, etc.

2. AVIC : Condition pour la qualité de l'offre

Ne s'improvise pas interprète qui veut

d. Formation nationale

Les interprètes communautaires AVIC s'engagent par contrat, lorsqu'ils dépassent 50 heures d'intervention par an, de se former en vue d'obtenir le:

- Certificat interprète communautaire reconnu au plan national (délivré par INTERPRET)
- et suivre par la suite des Modules spécialisés (psychiatrie, judiciaire, …)

par la suite, pour les interprètes dotés des aptitudes requises

- Possibilité d'obtenir le brevet fédéral de "Spécialiste en interprétariat communautaire et médiation interculturelle"

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

2. L’AVIC en chiffres ….

Faire appel à un interprète communautaire qualifié, c'est éviter les malentendus, c’est gagner en temps et en qualité, c’est économiser de l’énergie et…de l’argent.

2. AVIC un petit bijoux

L'AVIC est le plus petit service d'interprétariat en Suisse. Le seul né d'une initiative de migrants.

En 2019 :

92% des heures ont été réalisées par des IC certifiés ou en formation (moyenne suisse 85-87%)

63% des heures ont été réalisées par des IC certifiés (moyenne suisse 50-54%)

13% des heures ont été réalisées par des IC brevetés (moyenne suisse 10%)

°En 2020, année de pandémie, les statistiques à ce sujet ne sont pas représentatives.

Nombre d’interventions, évolution 2006 – 2020

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

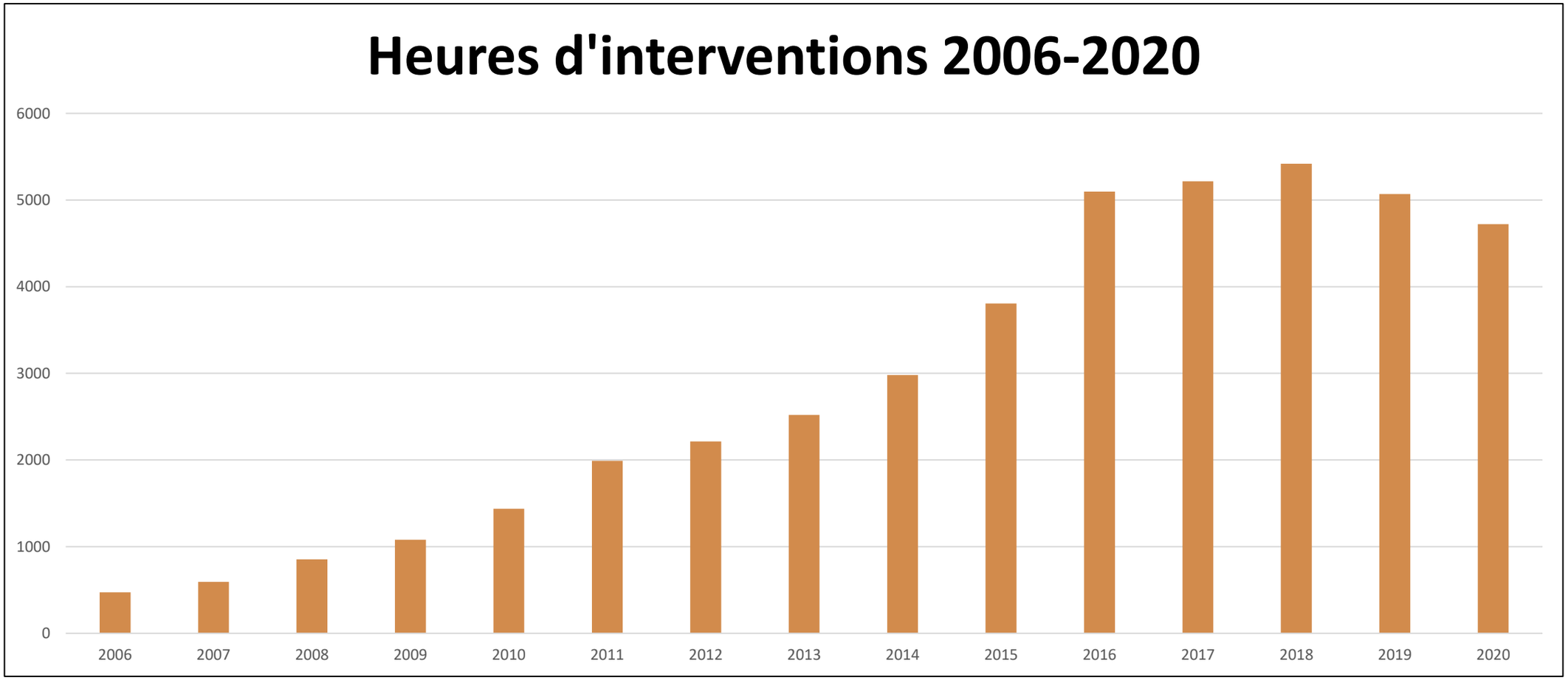

Interventions orales, langues en 2020

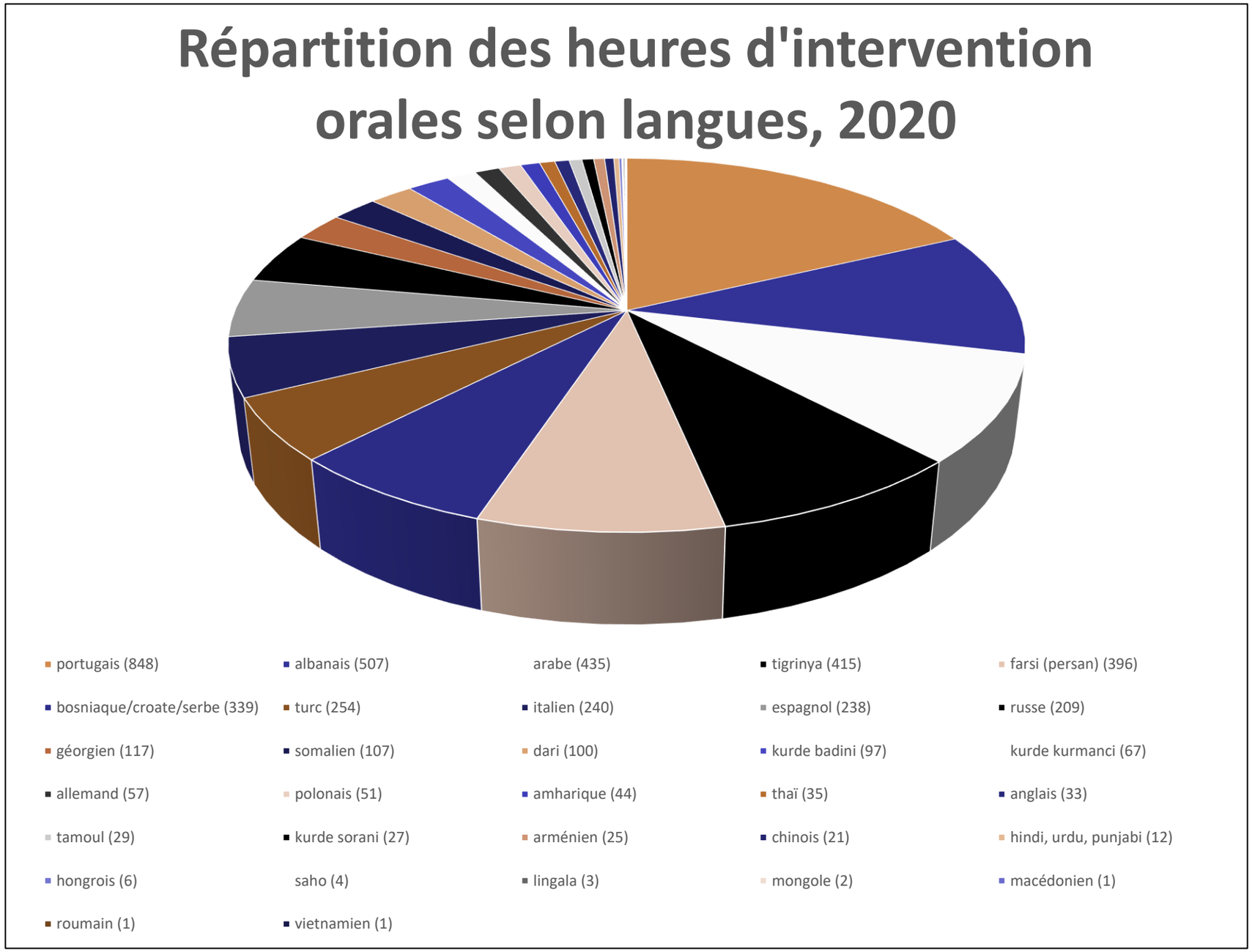

- Portugais
- Albanais
- Arabe
- Tigrinya
- Farsi
- Bosniaque/serbe /croate
- Turc
- Italien
- Espagnol
- Russe
- …

AVIC : domaines d'intervention

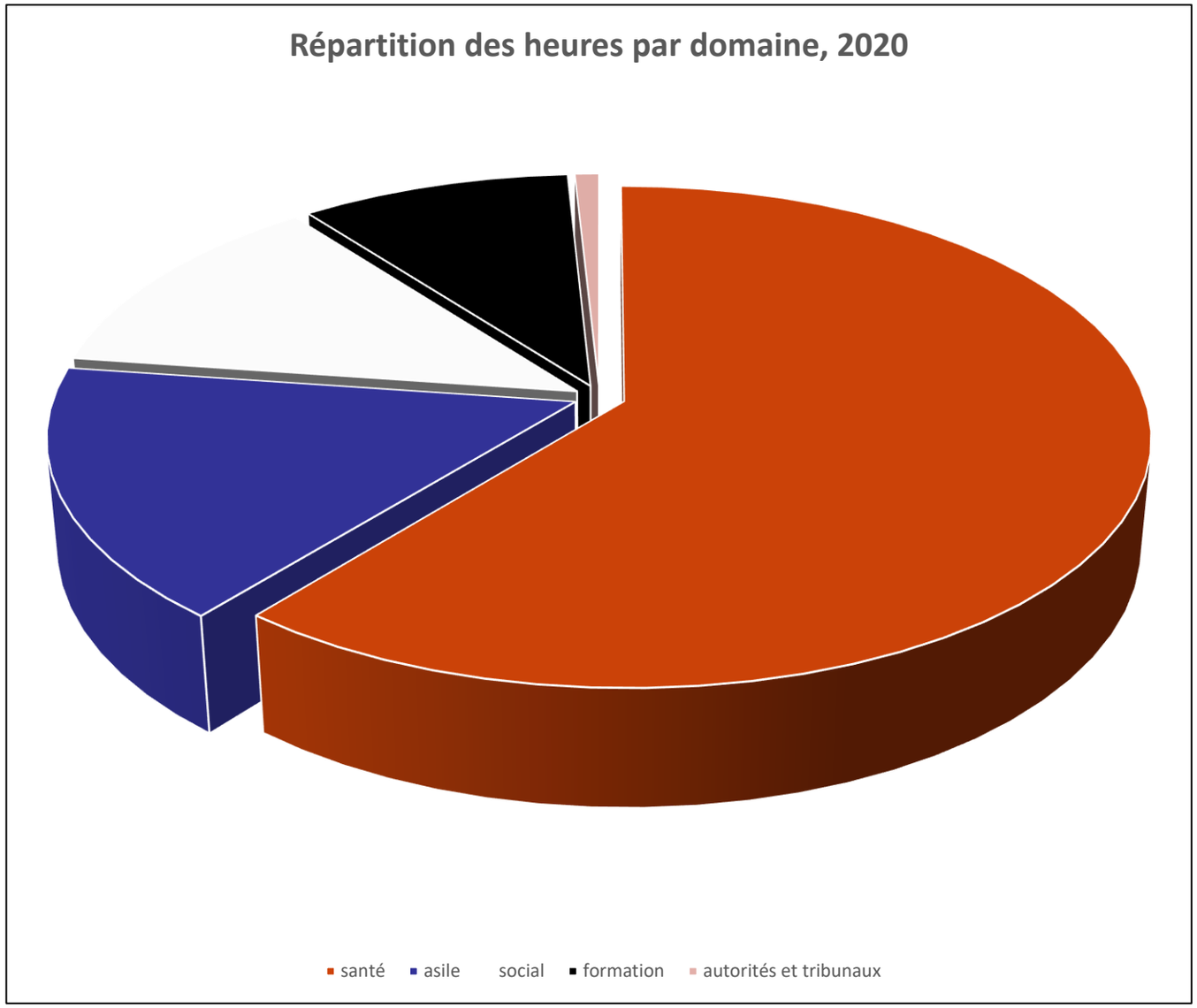

l'AVIC regroupe des **interprètes formés**, qui interviennent dans les domaines de :

- la **santé**
- **l'asile**
- **l'action sociale**
- la **formation**
- de même que dans les domaines de la **justice** et la **sécurité**.

3. ENJEUX

Afin de continuer à remplir ses mandats et aider les communautés migrantes, l'AVIC va :

- Continuer à se faire connaître et faire connaître l'importance d'un **interprétariat de qualité**

- Afin de garantir la qualité de l'interprétariat :
  - dans les **situations sensibles**,
  - mais aussi dans les <u>premières rencontres</u>, pour que la relation de soins ne commence pas avec des malentendus.

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Faire appel à un interprète communautaire qualifié, c'est éviter les malentendus, c’est gagner en temps et en qualité, c’est économiser de l’énergie et…de l’argent

L’interprétariat communautaire, son apport

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

« L’oreille distraite est l’organe du malentendu » Albert Brie

L’interprétariat communautaire permet de clarifier les malentendus

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

La guérison passe par la compréhension

L’interprétariat communautaire aide à surmonter les barrières culturelles

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Des ponts linguistiques et culturels pour mieux guérir

L’interprétariat communautaire contribue au succès du traitement

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

L’écoute diminue les coûts

L’interprétariat communautaire permet d’éviter les erreurs de traitement

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

La guérison passe par la compréhension

L’interprétariat communautaire améliore la compréhension réciproque lors d’entretiens aux enjeux importants

CONTACTS AVIC

AVIC
ASSOCIATION VALAISANNE INTERPRÉTARIAT COMMUNAUTAIRE

Faire appel à un interprète communautaire dans le Valais romand

- par email: info@interpretavic.ch
- en ligne: www@interpretavic.ch
- par téléphone : 079 794 69 21

Demandes de traductions écrites et questions d'ordre général

- par email: ariane.montagne@interpretavic.ch
- par téléphone: 076 577 19 51

Plus d'informations et pour les feedback clients :

- par email: coordination@interpretavic.ch
- par téléphone: 079 726 36 69
- www@interpretavic.ch

AVIC
ASSOCIATION
VALAISANNE
INTERPRÉTARIAT
COMMUNAUTAIRE

MERCI de votre attention!

www.interpretavic.ch